

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 février 2009

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur
et du Tourisme

N° CP-2009-3-2-7

Service consulté

Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace

Demande de soutien financier

Résumé : La Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace sollicite le soutien financier du Département pour l'organisation de la remise des Trophées de l'Automobile. Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 € pour cette manifestation.

La Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace organise annuellement les Trophées de l'Automobile. Pour 2008, ils se sont déroulés le 28 novembre dernier.

La demande de subvention nous a été transmise tardivement en fin d'année, elle ne pouvait donc plus être présentée en Commission Permanente en 2008.

Cette manifestation rassemble l'ensemble des jeunes diplômés de cette branche, les partenaires de la corporation et les professionnels. Elle permet de mettre à l'honneur les jeunes diplômés et de sensibiliser un large public aux métiers de l'automobile.

Afin de pouvoir offrir un cadeau à chaque lauréat, cette corporation sollicite une aide financière du Département du Haut-Rhin.

Le budget prévisionnel se présente comme suit :

En dépenses

Musée de l'automobile (Location de la salle et installation)	4 700 €
400 billets d'entrée au musée (cadeaux jeunes)	2 000 €
Impression des billets	180 €
Photographe STUDIO PHILIPPE	600 €
Fleurs pour officiels	140 €
Animation musique	500 €
Total	8 120 €

En recettes

Membres de la corporation	320 €
Conseil Général du Haut-Rhin	500 €
Région Alsace	1 000 €
Fonds propres	<u>6 300 €</u>
Total	8 120 €

En 2007, au vu de la participation de la Région Alsace à hauteur de 1 000 €, le Département a attribué une aide financière de 500 €, au titre des interventions économiques générales.

Compte tenu de l'intérêt honorifique de cette manifestation pour le secteur artisanal et plus particulièrement automobile, je vous propose de maintenir la subvention départementale à 500 €.

Cette subvention serait à verser à l'Union des Corporations Artisanales mandatée par la Corporation pour gérer ses fonds et recevoir les aides des collectivités territoriales.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à l'Union des Corporations Artisanales pour le compte de la Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace dans le cadre des Trophées de l'Automobile,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724 "Aides aux entreprises et organismes divers", chapitre 65, nature 6574, fonction 90, opération 2009 F724 9999 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 20 FÉVRIER 2009

Interventions économiques générales
PROGRAMME 2008

N° Dossier	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
IEG03683	UCA Mulhouse Trophée de l'Automobile	500,00
Total		500,00